

64 ⁴

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi réglementant l'exercice des fonctions d'administrateur judiciaire, de syndic de faillite, de liquidateur judiciaire et d'expert, (N° 324, année 1910.)

(Nommée le 27 octobre 1910.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Antony RATIER.
- 2^e — BESNARD.
- 3^e — GERVAIS. *Secrétaire*
- 4^e — HAYEZ.
- 5^e — Charles CHABERT.
- 6^e — REGISMANSET. *Président*
- 7^e — GUILLIER.
- 8^e — Guillaume POULLE.
- 9^e — CORDELET.

17



Leur en du 5 novembre
La commission nomme son bureau
Président - M. Régis maraet
Secrétaire - M. Gerard

Le secrétaire

afp

Le Président

Régis maraet

Siège du 17 novembre 1910

Les membres de la commission indiquent le
maintien des bureaux.
La Commission décide d'attendre en ce
gard des secours

P. le secrétaire
G. Gerard

Le Président

Régis maraet

Siège du 17 Janvier 1911

en ce gard des secours fait
connaître le point de gouvernement.

La Commission s'ajourne à une autre
siège pour continuer l'examen de
projet

P. le secrétaire
G. Gerard

Le Président

Régis maraet

Séance du jeudi 2 Février 1911

La commission s'est réunie sous la présidence de
M. Régismanset - M. Demare, secrétaire
et M. Lamy, Président des députés de Province &
de M. le Président des députés de facultés à Paris.

Point entendus

La commission s'ajourne ensuite.

Le secrétaire :

Demare

Le Président :

Régismanset

Séance du mardi 21 Février 1911

La commission s'est réunie sous la présidence
de M. Régismanset - et a maintenu M. Demare
comme secrétaire -

après discussion le com^m a procédé à
l'examen des articles 1, 2 & 3 du projet
de loi. Ensuite elle s'est ajournée à une
séance ultérieure.

Le secrétaire :

Demare

Le Président :

Régismanset

Séance du jeudi 23 Février 1911.

La commission s'est réunie sous la présidence
de M. Régismanset & a maintenu M. Demare, comme secrétaire.
Après débat, le com^m s'ajourne.

Le secrétaire :

Demare

Le Président

Régismanset